

**Annuaire
International
de Justice
Constitutionnelle**

Institut Louis Favoreu
Groupe d'Études et de Recherches comparées
sur la Justice Constitutionnelle
Équipe associée au CNRS UMR7318
Aix-en-Provence

**Annuaire
International
de Justice
Constitutionnelle**

XXXIII

2017

ECONOMICA
49, rue Héricart
75015 Paris

**PRESSES UNIVERSITAIRES
D'AIX-MARSEILLE**
3, Avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 01

2018

Annuaire International de Justice Constitutionnelle

Fondé par Louis Favoreu

publié par l'

Institut Louis Favoreu – Groupe d'Études et de Recherches comparées sur la Justice Constitutionnelle (Aix-Marseille Université CNRS UMR7318).

Sous le haut patronage de M. le Président de la Cour constitutionnelle d'Autriche, MM. les Présidents de la Cour constitutionnelle de Belgique, M. le Président du Tribunal constitutionnel d'Espagne, M. le *Chief Justice* des États-Unis d'Amérique, M. le Président du Conseil constitutionnel de France, M. le Président de la Cour constitutionnelle d'Italie, M. le Président du Tribunal constitutionnel du Portugal, M. le Président de la Cour constitutionnelle de la République Fédérale d'Allemagne.

Conseil scientifique : D. Bilchitz (*Université de Johannesburg*), J. von Bernstorff (*Université de Tübingen*), M. Cartabia (*Université de Milano Bicocca, Juge à la Cour constitutionnelle d'Italie*), D. Valadés (*Université nationale autonome de Mexico, Président de l'Institut ibéroaméricain de droit constitutionnel*), B. Mathieu (*Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne*), N. Steytler (*Université du Cap-Ouest, Le Cap*), M. Verdussen (*Université de Louvain-la-Neuve*)

Comité de rédaction : M. Baudrez (Toulon), F. Delpérée (Louvain), T. Di Manno (Toulon), M. Fromont (Paris I), L. Garlicki (Varsovie), J. Iliopoulos-Strangas (Athènes), O. Lecucq (Pau), J. Miranda (Lisbonne), W. Mastor (Toulouse I), Th. Öhlinger (Vienne), P. Passaglia (Pise), M. Rosenfeld (New-York), A. Roux (IEP Aix-en-Provence), E. Smith (Oslo), G. Zagrebelsky (Turin)

Direction et rédaction : X. Magnon, assisté de L. Gay et C. Soullière

Composition et mise en page : C. Soullière

Ont collaboré à ce volume : E. Alberti, H. Alcaraz, M. Almeida Kato, F. Arlettaz, R. Arnold, M. Bardin, M. Baudrez, H. Ben Mahfoudh, O. Benoist, A. Berthout, A. Binette, J. Bonnet, M. Bonnet, M. Borres, A.-S. Bouvy, N. Cambier, P. Cambot, M. Carrillo, G. Charbonnier, J.-T. Debry, X. Delgrange, T. Di Manno, M. Disant, T. Disperati, H. Dumont, Y. Elassar, I. Fassassi, P. Garelo, L. Garlicki, M. Granat, S. Hamrouni, M. Herzog, T. Hochmann, M. Hottelier, A. Houssein Abbassi, F. Jacquolot, P. Kruzsliz, O. Le Bot, A. M. Lecis Cocco Ortu, O. Lecucq, L. Léothier, G. Lopez Daza, M. Luciani, X. Magnon, C. Maillafet, F. Malhière, E. Mérieau, M. Ndiaye, P. Nihoul, M. Nogueira de Brito, J.-J. Pardini, V. Pereira da Silva, X. Philippe, P.-E. Pignarre, C. Richaud, C. Romainville, A.-M. Romani, K. Roudier, S. Schmitt, J. Silva Sampaio, E. Smith, M. Solbreux, M. Tabei, P. Taillon, E.S. Tanasescu, O. Tholozan, H. Thomas, C. Tzutzuiano, M. Ueno, J. Vachey, M. Verdussen, A. Vidal-Naquet, X. Volmerange, C. Vroom, M. Xifaras, C. Yannakopoulos

Traductions : H. Alcaraz, P. Łobacz, D. Löhrer

Correspondance : *Rédaction* : ILF-GERJC, Faculté de Droit, 3, av. Robert Schuman, 13628 Aix-en-Provence Cedex 01 - Tél. : (0)4 42 17 29 57

Courriel : dice-ilf@univ-amu.fr

Site internet : dice.univ-amu.fr/dice/ilf

Abonnements et ventes : Éditions Economica

La rédaction n'entend ni approuver, ni réprover les opinions émises dans le présent annuaire, qui n'engagent que leurs auteurs. Le mode de citation de l'annuaire est : *Annuaire International de Justice Constitutionnelle*, XXXIII-2017, Economica-PUAM

© Ed. ECONOMICA, 2018

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution réservés pour tous les pays

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

ÉTUDES

LA COMMUNICATION DES JURIDICTIONS CONSTITUTIONNELLES

études rassemblées par Julien Bonnet

La communication de la Cour constitutionnelle allemande Thomas Hochmann	17
La communication du Tribunal fédéral suprême brésilien Mariana Almeida Kato	31
La communication de la Cour suprême américaine Fanny Malhière et Coralie Richaud	45
La communication du Conseil constitutionnel. Évolution, organisation, méthodes Mathieu Disant	59

TABLE RONDE

JUGE CONSTITUTIONNEL ET INTERPRÉTATION DES NORMES

XXXIII^e Table ronde internationale des 8 et 9 septembre 2017

• Afrique du Sud (X. Philippe).....	87
• Allemagne (R. Arnold).....	111
• Argentine (F. Arlettaz).....	131
• Belgique (X. Delgrange, H. Dumont, C. Romainville et M. Verdussen).....	165
• Canada (P. Taillon et A. Binette).....	201
• Colombie (G. Lopez Daza).....	225
• Égypte (Y. Elassar).....	237
• Espagne (M. Carrillo).....	249
• États-Unis (C. Vroom).....	265
• Grèce (C. Yannakopoulos).....	307
• Hongrie (P. Kruzslicz).....	359
• Italie (M. Luciani).....	375
• Japon (M. Ueno).....	383
• Norvège (E. Smith).....	395
• Pologne (M. Granat).....	409
• Portugal (V. Pereira da Silva).....	417
• Roumanie (E. S. Tanasescu).....	429
• Suisse (M. Hottelier).....	453
• Tunisie (H. Ben Mahfoudh).....	479
Rapports de synthèse (M. Luciani, F. Delpérée, W. Mastor).....	495

PREMIÈRE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'INSTITUT LOUIS FAVOREU

LE JUGE CONSTITUTIONNEL FACE AUX TRANSFORMATIONS DE LA DÉMOCRATIE

du 4 au 7 septembre 2017

La démocratie dans tous ses états. Regards croisés Odina Benoist, Gil Charbonnier, Pierre Garello, Olivier Tholozan, Hélène Thomas	529
Démocratie globale et justice constitutionnelle Mikhail Xifaras	571
Justice constitutionnelle et contre-démocratie Idris Fassassi	583

MASTERCLASS

Couler le pavillon, pour sauver le navire ? Le juge constitutionnel face à la légitimation de l'interdiction des partis politiques. Étude comparée de l'Allemagne et de l'Espagne Augustin Berthout.....	603
Du scandale de Nkandla à la démission du président Zuma : le juge constitutionnel sud-africain face à la corruption du chef d'État Manon Bonnet	631
La garantie de l'ordre constitutionnel et démocratique suédois. L'inaction juridique face au dynamisme politique Laurent Léothier.....	645
Le juge constitutionnel face à l'exigence de moralisation de la vie politique : le pouvoir de destitution des élus pour corruption dans les démocraties émergentes Eugénie Mérieau	653
La stabilité constitutionnelle, nouveau défi démocratique du juge africain Mouhamadou Ndiaye.....	667
Le métalangage pragmatiste appliqué au droit du contentieux de l'Union européenne. Pour une justice constitutionnelle hors de l'État Pierre-Emmanuel Pignarre.....	689

CHRONIQUES

ALLEMAGNE (X. Volmerange et M. Herzog)	719
BELGIQUE (P. Nihoul, J.-T. Debry, M. Borres, A.-S. Bouvy, M. Solbreux et N. Cambier).....	733
ESPAGNE (E. Alberti, H. Alcaraz, P. Cambot et O. Lecucq)	771
ÉTATS-UNIS (I. Fassassi)	805
FRANCE (O. Le Bot, X. Magnon et A. Vidal-Naquet)	823
ITALIE (M. Baudrez, T. Di Manno, J.-J. Pardini, M. Bardin, T. Disperati, F. Jacquelot, A. M. Lecis Cocco Ortu, C. Maillafet, A.-M. Romani, K. Roudier, S. Schmitt, C. Tzutzuiano et J. Vachey)	867
POLOGNE (L. Garlicki).....	913
PORTUGAL (M. Nogueira de Brito et J. Silva Sampaio)	923
ROUMANIE (E. S. Tanasescu)	939
SUISSE (M. Hottelier)	955
TUNISIE (S. Hamrouni, M. Tabei et A. Houssein Abbassi)	973
INDEX	991

ÉDITORIAL

Le 33^e volume de l'Annuaire international de justice constitutionnelle s'organise autour de trois thématiques, « La communication des juridictions constitutionnelles », « Juge constitutionnel et interprétation des normes » et « Le juge constitutionnel face aux transformations de la démocratie ». Il contient, comme chaque année, les traditionnelles chroniques de jurisprudence constitutionnelle.

Le premier thème, La communication des juridictions constitutionnelles, publié dans la partie Études, a été choisi par Julien Bonnet, professeur à l'université de Montpellier qui a dirigé et rassemblées quatre contributions portant sur la Cour constitutionnelle allemande, le Tribunal fédéral suprême brésilien, la Cour suprême américaine et le Conseil constitutionnel français.

Le second, Juge constitutionnel et interprétation des normes, a été celui de la XXXIII^e table ronde de justice constitutionnelle comparée, coordonnée cette année par Xavier Philippe, Ariane Vidal-Naquet et moi-même. L'organisation matérielle de cette table ronde a été renouvelée afin de favoriser les échanges entre rapporteurs nationaux et la participation du public. Désormais, les débats et discussions sont organisés autour de trois ateliers différents, dirigés par des rapporteurs généraux, cette année, Wanda Mastor, Francis Delpérée et Massimo Luciani, portant sur trois sous-thèmes. Chaque rapporteur national participe au cours de la journée du vendredi à chacun de ces trois ateliers. Ces derniers ont lieu simultanément et la journée est donc découpée en trois temps, ce qui permet à chaque rapporteur national d'intervenir successivement dans chacun des trois ateliers. La session plénière a lieu le samedi matin. Chaque rapporteur général présente un rapport de synthèse sur le thème qui a été débattu dans son atelier, ce qui donne lieu à un débat général sur le thème. Ces trois rapports de synthèse ainsi que les rapports nationaux sont publiés dans l'Annuaire, de même que les débats qui se sont tenus en séance plénière. De manière exceptionnelle, il n'y aura pas de rapport français publié dans cet annuaire ; ce rapport sera intégré dans le prochain numéro.

Le troisième, Le juge constitutionnel face aux transformations de la démocratie, était le thème de la 1^{re} Université d'été de l'Institut Louis Favoreu que j'ai souhaité, avec Ariane Vidal-Naquet, mettre en place. Cette Université d'été succède au Cours international de justice constitutionnelle. Elle présente une dimension pluridisciplinaire et intègre une masterclass. Un appel à candidature à destination des doctorants et jeunes docteurs a permis de sélectionner six candidats, qui ont pu bénéficier des éclairages et des conseils des différents intervenants au cours de l'Université d'été. Cette dernière a débuté le lundi soir par une table ronde pluridisciplinaire sur le thème qui a réuni des intervenants d'Aix-Marseille

Université provenant de plusieurs disciplines (philosophie, science politique, littérature, histoire et théorie du droit, économie, anthropologie). L'Université d'été s'est poursuivie par la tenue de conférences organisées autour d'un couple intervenant/répondant. Elle a ainsi accueilli cette année : Pierre Rosanvallon « Quelles nouvelles formes de démocratie ? » (répondant Dominique Rousseau), Idris Fassassi « Justice constitutionnelle et contre-démocratie », Mikbail Xifaras « Démocratie globale et justice constitutionnelle » (répondant Xavier Magnon), Miguel Poiaras-Maduro « Justice constitutionnelle et démocratie hors de l'État » (répondant Denys Simon). Toutes ces interventions n'ont pu donner lieu à une publication. En revanche, les six articles sélectionnés à la masterclass, présentés et discutés lors de deux sessions de travail et repris ensuite par leurs auteurs, sont publiés dans le présent Annuaire. Ils témoignent du dynamisme de la jeune recherche en droit constitutionnel et du succès de la formule.

En remerciant vivement tous les contributeurs à ce volume, des nouveaux venus aux plus fidèles, qui garantissent la qualité, la diversité et la richesse de son contenu, je vous souhaite une bonne et fructueuse lecture.

Xavier MAGNON
Aix-en-Provence,
9 juillet 2018